

Séance ouverte à 18h30.

Présents : Alyette Muller, présidente ; Catherine Siméon et Jean-Yves Dallot, vice-présidents ; Alain Gallou, trésorier ; Marie Christelle Dallot, secrétaire, Brigitte Picard, Denise Tranchant, Patrick Picard, Didier Chosson, Dominique Ansel

Absents excusés : Marie-Claire Burlot, Jean-Pierre Lemonnier, Gilberte Ruste-Guénot.

Ordre du jour

Accueil de 3 nouveaux membres du CA

Mesures demandées par l'AG

Aide du comité aux joueurs d'indice de compétition (IC) inférieur ou égal à 41

Fêtes du club

I. Bienvenue à Dominique Ansel, Didier Chosson et Jean-Pierre Lemonnier.

II. Mesures demandées par l'AG du 12 octobre

1) un premier tournoi où 4 élèves ont participé avec un joueur expérimenté à un tournoi de régularité, merci aux autres paires de leur soutien amical. Le prochain tournoi aura lieu le 13 novembre, avec tirage au sort des volontaires et sera proposé au plus une fois par mois. Les inscriptions des volontaires peut se faire « en solo » sur le site de la FFB.

2) la demande d'un annuaire des joueurs du club a été exaucée, la liste est consultable sur le site (bridgemelun.com) moyennant un mot de passe qui vous sera confié au club.

III. Pour les joueurs d'indice inférieur ou égal à 41

Soit à peu près les joueurs de 3ème et 4ème séries.

Une réunion (zoom) du comité le 23/10 a précisé l'organisation des 3 simultanés-challenges de la FFB. Le club devrait constituer des équipes. Le club prendra en charge les frais d'inscription pour le challenge par 2 (20 euros par équipe) et par 4 (40 euros /équipe)

Challenge d'hiver : Par 2 le samedi 2/12/23 à Melun , en 2 séances de 18-20 donnes, suivies d'un cocktail. Par 4 le dimanche 5/11 à Montereau.

Les challenges de printemps auront lieu les 24/3 pour le 4 (Montereau) et le 6/4 pour le paire (Vaux lePénil), ceux d'été le 5/5 pour le 4 (Montereau) et le 26/5 pour le paire, organisé par Cesson mais ayant lieu à Melun.

On rappelle la compétition « Espérance » réservée aux 4èmes séries.

IV. Fêtes du club.

Beaujolais nouveau le 16/11 (10 euros) ; Noël le 14/12 (10 euros) ; Epiphanie le 4/1/24 (2 tickets) ; crêpes le 5/2 (2 tickets) ; Pâques 1/4 (2 tickets) ; fête du club le 6/6 (barbecue, prix à fixer) ; fête de l'enseignement le 9/6 ; barbecue du comité le 16/6.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.